



LA CÉGÈTE

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



SNCM : faisons la clarté !

La situation de la SNCM interroge et suscite de nombreux débats, localement évidemment, que ce soit dans notre région PACA et les villes portuaires ou en Corse, mais aussi au plan national. La SNCM est un lien entre la Corse et le continent. Ce lien, c'est celui des échanges, du transport, de la communication, du service public de continuité territoriale, du développement et de la complémentarité économique entre l'île et le continent, et les emplois qu'il génère. Bien que la dimension de l'enjeu soit mesurée par les concitoyens de notre pays, beaucoup de fausses vérités circulent sur les raisons des difficultés rencontrées par la compagnie maritime.

L'UD CGT des Bouches du Rhône avec le syndicat CGT des marins et l'ensemble des structures de toutes la CGT ont travaillé pour apporter l'éclairage sur une situation complexe mais compréhensible tout autant que les éléments de réflexion soient mis à disposition.

Au regard des nombreuses publications médiatiques de masse, nous (la CGT) estimons qu'ils manquent des éléments essentiels à la compréhension objective de l'enjeu.

Grace à notre site internet et au travail des militants syndicaux CGT nous avons recueillis les documents nécessaires qui attestent de l'argumentation des Organisations syndicales de la SNCM.

Ainsi nous mettons à votre disposition et à votre connaissance nos informations. Vous trouverez au travers de nombreux articles, des documents, des vidéos, un film,... les éléments d'éclairage.

L'enjeu mérite amplement que nous nous accordions, tous, le temps pour comprendre la menace qui pèse sur 4000 emplois (dont 2000 directs et 2000 indirects : sous-traitants, entreprises fournisseuses de produits alimentaires et autres,...). C'est toute une économie locale et la vie de milliers de familles qui se jouent actuellement.

Ne restons pas sourd, muet et aveugle, informons nous et débattons, la CGT vous invite à agir avec nous, avec eux.

Prenez le temps de regarder :

- Les vidéos des Interviews du Secrétaire du Syndicat Fred ALPOZZO
- Le documentaire «Low Cost» Les Dents de la Mer
- Les documents officiels

Vous vous êtes laissé convaincre, alors

http://www.petitions24.net/pour_que_vive_la_sncm#form

Pour que demain le progrès social ne devienne pas un souvenir du passé mais un projet d'avenir, luttons, tous ensemble !!!



Du côté de chez nous

Service du Centre de Télé-Enseignement Sciences « CTES » de l'UFR Sciences – Site St-Charles :

Depuis la création d'AMU, et le mise en place de toutes ces nouvelles procédures, cela a entraîné une surcharge de travail pour les personnels administratifs... participer aux réunions d'information, suivre des formations sur les nouveaux outils (SIFAC par exemple). Chercher sur le site tous les renseignements nécessaires pour l'utilisation des nouvelles procédures... se renseigner sur tous les différents interlocuteurs internes avec lesquels nous devons travailler...(remplir et renvoyer des tableaux pour les recettes (frais d'inscription pédagogiques des étudiants), pour les commandes, pour les missions, procédures multipliées pour ces activités...).

Malgré cela, un personnel en maladie depuis 3 mois n'est pas remplacé. Cela a été pareil depuis 2 ans où un personnel était en congé de maternité puis a repris à 50% puis a été muté au 1er septembre... son remplacement a eu lieu en novembre 2013 !!! Alors que les inscriptions des étudiants du CTES se font à partir de septembre et que les examens de 1ère et 2ème session ont lieu en Juin et Septembre...

De plus, on nous rajoute une fonction supplémentaire pour la rentrée universitaire prochaine : gérer les inscriptions administratives (APOGEE) des étudiants du CTES (650 étudiants) alors que nous gérons déjà les inscriptions pédagogiques de ces étudiants sur une autre base de donnée (4D Server).

Donc multiplications des tâches et cela sans moyen supplémentaire !!! Je voudrais aussi signaler que pour ma part, je suis à l'Université depuis 1986, de catégorie C et ATRF P1 depuis 7 ans !!! Je ne suis toujours pas de catégorie B.

Une autre secrétaire du CTES est en CDI depuis 2009 et dans le service depuis 12 ans, elle n'est toujours pas titulaire, malgré « Sauvadet » et les différents concours qu'elle a passé.

Les dossiers d'avancement nous sont adressés tardivement (le 20 novembre 2014 cette année, pour être renvoyés impérativement le 16 Décembre 2014 au plus tard) !

Nous avons également un personnel d'entretien dans le service affecté à mi-temps au CTES. Depuis son départ en retraite, il a été remplacé par un personnel qui vient 2h00, et 2 fois par semaine !!!

Je voudrais aussi dire que le campus St-Charles se dégrade de jour en jour, TAGS, matériels cassé et/ou volés... toilettes du sous-sol du bâtiment 5 toujours pas rénovées, WC du 1er étage rénovés depuis peu, mais déjà réparés à plusieurs reprises. Trous dans les plafonds !!! etc ...

Voilà mon ressenti, c'est sûrement trop long comme texte, mais j'ai trop de choses à dire...

Claudie Soulet

Reprographie site de Saint Charles :

Au dire de l'administration, les personnels du service de reprographie St Charles n'ont rien compris sur le devenir de leur service. Le syndicat lui a été le méchant agitateur des peurs.

Rien n'a été inventé, les personnels de la reprographie étaient présents lors de l'assemblée générale le 8 janvier et se sont exprimés. Ils ont bien compris le dessein de l'administration : réduire le service à sa plus simple expression et centraliser le plus gros des travaux sur le site de St Jérôme. Pour reprendre le fil :

Alertée par les personnels de la reprographie St Charles sur le projet de la direction de délocaliser le service vers le site de St Jérôme, la CGT a invité rapidement les personnels à une assemblée générale. L'invitation proposait également aux autres organisations syndicales à y participer. Malheureusement aucune ne s'est déplacée.

Lors de cette AG les personnels de la reprographie étaient présents pour donner des précisions sur les intentions de la direction. Il s'agissait de déplacer un grand nombre de travaux vers St Jérôme et ne conserver sur St Charles qu'un service à minima. Les personnels ont été mis devant le fait accompli.

Les nombreux personnels présents à cette AG ont fait part de leurs inquiétudes quant aux difficultés engendrés par un tel projet. Les personnels présents étaient inquiets des délais et des procédures ainsi que La confidentialité de certains document (ex : les sujets d'examens).

Lors de cette AG il a été décidé de :

- Rédiger une pétition
- Rencontrer rapidement le doyen de l'UFR Sciences.

Dès sa publication la pétition a recueillie de nombreuses signatures (plus de 150 en 2 jours)

Une délégation de l'AG a pu rencontrer rapidement le doyen et les responsables du pôle impression. Lors de cette réunion, nous avons noté

des changements avec les annonces d'organisation de la reprographie faites aux agents le 6 janvier 2015.

Il a été signifié lors de cette réunion que rien ne bougerait, qu'il y avait un malentendu et que seuls les locaux devaient être redimensionnés. Il a été spécifié que tous les travaux du site St Charles et uniquement ceux-là seront effectués sur St Charles. Le service stockera uniquement le papier pour sa production, Pour les services le papier devrait être livré par une société.

Pour les étudiants : ils continueront à effectuer leurs travaux à la BU, les photocopieuses en libre service, équipées d'un lecteur de carte étudiants sont reportées en 2017, lors du renouvellement du parc de photocopieuses.

Nous avons fait part de notre étonnement quant à l'énorme différence entre les propos tenus aux agents et les propos tenus lors de cette rencontre. Nous notons également un recul par rapport aux déclarations faites lors du rencontre entre le syndicat et les responsables du pôle impression en juin 2014, à cette époque St Charles devait devenir le centre de reprographie de tout le campus Centre.

Ces changements dans les annonces d'organisation déstabilisent, les agents du service, et les usagers.

Même si un service de reprographie à la hauteur des demandes reste pour nous ce n'est pas terminé.

Il ne fait aucun doute que sans une réaction rapide la délocalisation aurait été effective quoiqu'en dise la direction. Le site St Charles se serait retrouvé avec une reprographie certes, mais avec quels moyens ?

Cela prouve aussi que rien n'est immuable, quand les salariés se défendent, se regroupent pour refuser des reculs, ils peuvent gagner.



L'Echo des instances

Promotions année 2015

Nous vous adressons ci-après les chiffres relevés par nos élu-e-s lors de la préparatoire à la commission paritaire d'établissement (CPE) qui s'est tenue le 10 février 2015.

Nous constatons que tous les éligibles non pas rempli leur dossier, pourquoi ? Délais trop courts ? Découragement ? Mauvaise information ? Enfin nous insistons sur le faible nombre de promotions ainsi que la quantité perdue entre 2014 et 2015 et le rôle difficile de vos élu-e-s à qui l'on demande de gérer la pénurie.

	Corps	Éligible AMU	Nombre de dossier	Possibilité Nationales 2015	Possibilités Nationales 2014	Différence 2014/2015	2014 Promus Amu/Nationale
Liste d'Aptitude	IGR	164	69	24	27	-3	1/27
	IGE	87	47	85	102	-17	3/102
	ASI	287	142	81	97	-16	3/97
	TCH	618	275	231	230	+1	6/230

	Grade	Éligible AMU	Nombre de dossier	Possibilité Académie 2015	Possibilités Académie 2014	Différence 2014/2015	2014 Promus Amu/Académie
Tableau d'Avancement	1°C	133	76	Pas communiqué	19	Pas communiqué	19/19
	P2	124	75	Pas communiqué	14	Pas communiqué	7/14
	P1	117	66	Pas communiqué	17	Pas communiqué	13/17





Les personnels de Catégorie C en Grève à l'Université Paris 8

Depuis deux semaines, le personnel de catégorie C est en grève pour réclamer des augmentations de salaire et des possibilités d'évolution de carrière. En parallèle, les catégories B et A ont pu constater une baisse de leur salaire net à cause de l'augmentation des cotisations retraite. La présidence de l'université a décidé de mettre en place le nouveau régime de primes : le RIFSEEP. Un groupe de travail a été constitué et s'est réuni dans la précipitation pour la deuxième fois jeudi 29 janvier.

La méthode de la marche forcée

Les syndicats n'ont été convoqués et n'ont reçu les documents que la veille du « groupe de travail ».

Cela démontre la précipitation dans laquelle la direction de l'université essaye de nous enfermer avec un objectif de mise en place en mars. Seule Paris 8 se précipite sans négocier sur le fond et dans un débat serein et apaisé.

Une usine à gaz

Actuellement aucune discussion ne porte sur le système de calcul ou les niveaux de rémunération. Pire, les fiches de postes sont prêtes pour accentuer davantage les inégalités de rémunération et mettre en concurrence les personnel-les de chaque service.

Pour le moment, il n'y a pas d'ouverture de négociations salariales afin de permettre :

- une réelle revalorisation des catégories C ou B.
- Pour améliorer le quotidien des contractuel-les (40% du personnel administratif de Paris 8)

Une précarité inacceptable :

Alors que les plus fragiles d'entre nous gagnent moins de 1 500 euros

ou auront des retraites indécentes, le nouveau système va aggraver les inégalités..

Ce nouveau système va aggraver les inégalités en favorisant uniquement la catégorie A supérieure qui pourra se prévaloir de « lourdes responsabilités » et de « fiches de postes bien remplies ».

Il faut maintenant construire le rapport de force avec la Direction de l'université Paris 8 pour exiger une prise des comptes égalitaires de nos besoins et un calcul juste des rémunérations qui profitera au plus grand nombre.

Un enjeu vital :

Rien n'oblige l'université à se précipiter dans un nouveau système qui n'offre aucune visibilité sur la future répartition des primes.

Dans un débat qui concerne la quasi-totalité des agents, il est essentiel que chacun-e puisse avoir des éléments précis et chiffrés sur les futures rémunérations.

Quand la question des salaires concerne nos conditions de vie, il est essentiel d'obtenir des garanties ainsi qu'un droit à un salaire digne.

Nous revendiquons :

- **Revalorisation des salaires pour des rémunérations décentes avec l'ouverture de négociations sur le fond (mode de calcul, taux...).**
- **Engagement à revaloriser les salaires de manière égalitaire.**
- **Des hausses réelles sur les fiches de paie pour notamment les catégories C, B et les contractuel-les.**

http://www.petitions24.net/soutien_aux_personnel-le-s_de_paris_8_en_greve



Le coin culture

Beverley Skeggs

Des femmes respectables

Parution : 15/01/2015

Traduit de l'anglais par Marie-Pierre Pouly

Préface d'Anne-Marie Devreux

«On est sorties à Manchester l'autre samedi, toutes les trois. C'était bien en fait, on s'est bien marrées. Mais à un moment on est allées dans le quartier bourge, et on se marrait devant les chocolats en se demandant combien on en aurait mangé si on avait pu se les payer, et il y a cette femme qui nous a lancé un regard. Si les regards pouvaient tuer. Genre, on était là, c'est tout, on faisait rien de mal, on n'était pas crades ni rien. Elle nous a juste regardées. On aurait dit que c'était chez elle et qu'on n'avait rien à faire là. Ben tu sais quoi, on est parties, on n'a plus rien dit pendant une demi-heure. T'imagines ? On s'est bien fait remettre à notre place. On aurait dû lui mettre notre poing dans la gueule. C'est des trucs comme ça qui te dégoûtent de sortir. Il vaut mieux rester chez soi.»

La matière première de ce livre est une série d'entretiens menés par Beverley Skeggs avec quatre-vingt-trois jeunes femmes issues de la classe ouvrière anglaise, inscrites à une formation d'aide à la personne et travaillées par leur propre respectabilité. Abordant leur rapport à la sexualité, à la classe ou au féminisme, cet ouvrage vient apporter un prolongement essentiel aux travaux de Pierre Bourdieu et de Paul Willis.

Sociologue britannique comptant parmi les spécialistes des cultural studies et de la pensée féministe, Beverley Skeggs a notamment codirigé Transformations : Thinking Through Feminism (Routledge, 2000) et Feminism after Bourdieu (Blackwell, 2004).



Ailleurs dans le monde

Partout en Europe, les mesures d'austérité touchent l'ESR. Zoom sur la Grèce !

Le 25 janvier 2015, Syriza, la coalition «anti-austérité» remportait les élections législatives grecques. Cette victoire est synonyme d'espoir pour l'ensemble du peuple Grec, comme celui d'Europe, où les politiques d'austérité se font depuis des années au détriment des plus démunis, des jeunes, des politiques sociales, culturelles, et de la fonction publique en général.

Casse de l'ESR en France

A l'heure où, en France, l'Enseignement supérieur et la Recherche sont victimes d'une baisse drastique de leurs crédits pour 2015 (-75 millions d'euros pour les universités et -41 millions d'euros pour la recherche), connaissent des plans de restructuration de grande ampleur (regroupements d'établissements, manque de budgets, fermetures de filières, suppressions d'options), subissent des gels ou des suppressions de nombreux postes et voient les conditions de travail des agents se dégrader, nous ne pouvons que constater que l'austérité s'applique aux universités et aux organismes de recherches.

Une logique européenne

Mais cette logique est à l'oeuvre en Europe, et ces dernières années ont vu les 2/3 des pays européens réduire leurs dépenses consacrées à l'enseignement supérieur. Le nombre d'enseignants-chercheurs dans l'UE a baissé de manière générale, tandis que leurs salaires ont été réduits ou gelés dans la moitié des pays ces quatre dernières années. Plusieurs pays ont également réduit le nombre de leurs établissements d'enseignement supérieur. Dans le même temps, c'est une logique de libéralisation de l'Enseignement supérieur qui se poursuit, dans la continuité du processus

de Bologne et des lois LRU.

La casse des universités en Grèce

Ces deux dernières années, la Grèce a particulièrement fait les frais de cette logique, dont la crise et les mesures d'austérité ont présenté de parfaits alibis ! En effet, fin mars 2013, le parlement grec adoptait une loi, nommée Plan Athéna, visant à démolir l'enseignement supérieur gratuit. Ce plan avait pour conséquence la fermeture immédiate de 4 universités, l'abolition de 20% des instituts supérieurs d'enseignement technologique, et d'autres fusionnant pour devenir des établissements privatisés. Plusieurs villes se retrouvèrent sans université et plusieurs milliers d'étudiants ont du abandonner leur cursus ! Avec le Plan Athéna, l'élite dirigeante grecque avait pour objectif la casse de l'enseignement public et de créer les conditions pour une reprise par le privé de l'enseignement, réalisant ainsi les souhaits de l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international. A la rentrée 2013, le gouvernement alla même jusqu'à mettre en disponibilité près de 40% du personnel administratif des universités !

Depuis deux ans, les personnels des universités et les étudiants ont manifesté de nombreuses fois, et plusieurs semaines de grèves consécutives fin 2013. Ces luttes prirent tout leur place dans les immenses mobilisations anti-austérité qui traversèrent la Grèce et devaient aboutir, en janvier 2015 à la victoire de Syriza !



Un espoir nommé Syriza ?

La victoire de Syriza est une victoire contre les politiques d'austérité et contre la Troïka. Même s'il ne sera pas facile pour Syriza de redresser la barre, ce nouveau gouvernement a d'ores et déjà annoncé des mesures radicales comme le gel de plusieurs projets de privatisation dont celui de l'Autorité Portuaire du Pirée, ou encore celui de la principale compagnie d'électricité, PPC. Puis, Syriza a aussi annoncé la ré-embauche des fonctionnaires licenciés par application des mémorandum, particulièrement dans les écoles et les universités, de même que l'augmentation de près de 200 euros du SMIC !

Autant de mesures qui, si elles sont appliquées, vont considérablement améliorer le quotidien du peuple grecque et donner espoir aux peuples d'Europe !



En bref...

Mais où sont mes fiches de paie ?!

Nombreux sont ceux qui se demandent ce qu'il se passe à l'université avec nos fiches de payes. En effet, il était courant d'attendre 1 ou 2 mois avant d'obtenir ce fameux papier, désormais il nous faut compter 3 à 4 mois. Il nous a aussi été rapporté des différences de salaire d'un mois sur l'autre sans aucune explication. La qualité du travail de nos collègues des services concernés n'est pas remise en cause mais nous sommes en mesure de nous demander si il y a toujours un commandant à bord car le navire commence à prendre l'eau.

Quoi de neuf dans la «communauté» SUAPS ?

Il y a presque un an une lettre anonyme signée «du collectif de profs d'EPS» avait été adressée au président de l'Université pour lui faire part de certaines dérives de gestion de la part de la direction de cette composante. Les personnels du SUAPS avait reçu un courriel assez virulent de leur directeur s'indignant de cette pratique qu'il qualifiait alors d'abject. Dans ce même courriel il met en lumière les pratiques qui ont court dans sa composante à savoir :

- Entré au SUAPS sur profil «arrangé»
- Facilité de sélection d'un ami en arrangeant le profil de poste
- Acceptation de se voir payer des HC non effectuées sur une séance ou une période plus ou moins longue
- Oublier de signaler un cours avec un effectif réduit qui aurait donc du être supprimé
- Bénéficier de petit privilège,ect...

Merci, Monsieur le Directeur, depuis que l'on demande de la transparence! Encore un effort et tous les Doyens vont nous expliquer le fonctionnement de leur UFR.

Des électeurs clandestins ?

Madame T. a adressé sa candidature pour les élections partielles au conseil de l'UFR ALLSH sur la base de la liste des électeurs diffusée par l'UFR. Elle reçoit un message à quelques heures de la clôture du dépôt des listes pour lui signifier que sa candidature n'est pas recevable car la base de données des électeurs n'est pas à jour. Elle n'aurait jamais du apparaître sur la liste diffusée par l'administration. D'autant qu'on lui signifie que son affectation s'est faite le 01 janvier 2015.

Force est de constater que si elle n'avait pas été candidate elle aurait pu voter. Combien d'autres irrégularités garnissent cette liste ? On peut légitimement se poser la question.

Par ailleurs, nous avons constaté que la liste des électeurs n'est pas affichée dans les locaux ALLSH visible par tous, et à tout moment, mais uniquement dans le bureau A006. Ce qui est contraire au droit d'affichage.

Pour notre organisation syndicale, ces situations révèlent, un problème d'organisation. Soit cette élection est prise avec désinvolture, soit le manque de personnel ne permet pas d'effectuer un travail correct.



Notre intérêt à tous, c'est d'adhérer

NOM :

Prénom :

Portable :

Mail :

Lieu de travail (site/composante/dpt/labo...):

.....

Corps :

Grade :

Echelon :

A remettre à un militant, ou à retourner directement avec un RIB à la Ferc Sup CGT de l'Université d'Aix-Marseille :



Ferc Sup CGT Université d'Aix-Marseille
Faculté de Saint Charles
3 place Victor Hugo
13331 Marseille cedex 3
Tel : 04.13.55.11.66

ILS L'ONT DIT...



«L'économie du Net est une économie de superstars. Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires.»

Emmanuel Macron
Ministre de l'économie



Tweet de Christian Delporte un universitaire :
@chdelporte

Dès demain, suivant #Macron (Les Echos), je propose à mon université de créer un master de milliardaire :-)